

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00036

Numéro SIREN : 324 293 075

Nom ou dénomination : Vectalia Transport Interurbain

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000415

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 420 RUE SANTOS DUMONT 66000 PERPIGNAN Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 2 4 2 9 3 0 7 5 0 0 0 5 1 Néant  \*

				Exercice N clos le,		N-1		
				<u>31122020</u>		<u>31122019</u>		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	22 256	22 127	128	556
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	202 828	131 007	71 820	89 904
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 191 131	1 476 963	1 714 167	771 159
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	560 000		560 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 344		1 344	1 344
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	3 977 559	1 630 099	2 347 460	862 965	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	162 662	162 662	162 228	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 786 140	1 400	2 784 740	1 151 662
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 572 648		3 572 648	2 123 326
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	27 166		27 166	7 184	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	28 248		28 248	36 569	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	6 576 867	1 400	6 575 466	3 480 971	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	10 554 426	1 631 499	8 922 927	4 343 936	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP			(3) Part à plus d'un an	CR	
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :								
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 157 750 ..)	DA	157 750	157 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 775	15 775
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF	5	5
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 416 960	1 212 479
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	258 596	204 480
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 849 086
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	20 000	20 000
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	20 000	20 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 341 163	763 391
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	875 881	18 463
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	838 093	541 168
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 491 873	898 086
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 227	289 890
	Autres dettes	EA	489 600	222 446
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	7 053 840	2 733 446
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	8 922 927	4 343 936
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 981 481	2 714 983	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	10 294 701	FH	FI	11 115 508	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 294 701	FK	FL	11 115 508	
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	516 196	305 623	
	Autres produits (1) (11)			FQ	44 341	182 993	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	10 855 239	11 604 126
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 212 753	1 655 175	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	( 434)	( 16 437)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 174 491	4 869 096	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	226 816	186 674	
	Salaires et traitements*			FY	3 259 295	3 207 304	
	Charges sociales (10)			FZ	929 892	1 091 597	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	434 290	247 882
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		24 528
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	7 987	5 572	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	10 245 093	11 271 395	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	610 146	332 730	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	10 698	1 779	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	10 698	1 779
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 10 698)	( 1 779)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	599 448	330 950	

Désignation de l'entreprise SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	137	846	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 504 348	71 672	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	2 504 486	72 519	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	51 102	26 744	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 663 244	915	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	2 714 347	27 660	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 209 861)	44 859	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	43 408	64 293	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	87 582	107 037	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	13 359 726	11 676 645	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	13 101 129	11 472 165	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	258 596	204 480	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	461 614	810 002	
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	491 667	305 623	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>						
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>				
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>				
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	AMENDES			480			
	VNC CESSION AUTOCARS VPO			2 663 244			
	CONVOYAGE CARS			44 555			
	PENALITES DIVERSES			6 067			
	P/SOLDE DIVERS						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	



Désignation de l'entreprise <u>SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD	22 256	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	202 828	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	185 040	KW		KX	25 319
		Matériel de transport*				KY	1 723 832	KZ		LA	3 996 710
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	33 037	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	<b>TOTAL III</b>					LN	2 144 738	LO		LP	4 022 030
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W	560 000	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 344	1U		1V		
<b>TOTAL IV</b>					1Q	1 344	1R		1S	560 000	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					0G	2 168 339	0H		0J	4 582 030	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN		C0		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO		LV	22 256	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	202 828	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM	210 360	MN	MO
		Matériel de transport				IV	2 772 810	MP	2 947 732	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	33 037	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF	
<b>TOTAL III</b>					IY	2 772 810	NG	3 393 959	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	0W
	Autres participations					I0		0X	560 000	0Y	0Z
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	1 344	2F	2G
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ	561 344	NK	2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					I4		0K	2 772 810	0L	3 977 559	0M

Désignation de l'entreprise <u>SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
<b>CADRE A</b>																										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
<b>Frais d'établissement et de développement</b>			<b>TOTAL I</b>			CY			EL			EM			EN											
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>			<b>TOTAL II</b>			PE			21 699			PF			427			PG			PH			22 127		
Terrains			PI			PJ			PK			PL														
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ											
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU											
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			112 923			QA			18 084			QB			QC			131 007					
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			68 358			QE			18 857			QF			QG			87 216		
			Matériel de transport			QH			1 088 531			QI			393 149			QJ			109 565			QK		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			13 861			QM			3 770			QN			QO			17 631		
			Emballages récupérables et divers			QP						QR						QS			QT					
<b>TOTAL III</b>			QU			1 283 674			QV			433 862			QW			109 565			QX			1 607 971		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN			1 305 374			ØP			434 290			ØQ			109 565			ØR			1 630 099		
<b>CADRE B</b>																										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice												
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel														
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6												
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1												
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8												
Constructions		Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6										
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4										
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2												
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9												
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7										
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5										
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3												
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1												
<b>TOTAL III</b>		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8												
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>		NL						NM						NO												
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV												
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>		NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ												
<b>CADRE C</b>																										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8										
Primes de remboursement des obligations												SP				SR										

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAINNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	20 000	4B		4C		4D	20 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	20 000	TV		TW		TX	20 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	25 929	6U		6V	24 528	6W	1 400
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	25 929	TY		TZ	24 528	UA	1 400	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	45 929	UB		UC	24 528	UD	21 400	
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE		UF	24 528		
				UG		UH			
				UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 344	UV		UW		1 344		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 675					1 675		
	Autres créances clients		UX	2 784 465		2 784 465					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	9 432		9 432					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	5 667		5 667					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	133 146		133 146				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	2 658 218		2 658 218					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	766 183		766 183					
	Charges constatées d'avance		VS	28 248		28 248					
	<b>TOTAUX</b>			VT	6 388 382	VU	6 385 363	VV	3 019		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 572		1 572					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	3 339 591		143 113		3 196 477			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	838 093		838 093						
Personnel et comptes rattachés		8C	241 414		241 414						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 032 509		1 032 509						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	125 403		125 403					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	92 546		92 546					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	17 227		17 227						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	489 600		489 600						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	6 177 959	VZ	2 981 481		3 196 477			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 891 552	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	66 584	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : <b>SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN</b>						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : <b>31 12 2020</b>					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	258 596		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		XB				
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	57 444	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	57 924		
	Amendes et pénalités		WJ	480	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	87 582			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3				
									<b>TOTAL I</b>	WR	404 102		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU	91 307			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY			
	Majoration d'amortissement*									XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI		XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	312 794				
						déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>								XN	312 794	XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice			<b>ZT</b>	209 338
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *			<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *				
			<b>8X</b>	<b>8Y</b>
			<b>8Z</b>	<b>9A</b>
			<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *				
			<b>9D</b>	<b>9E</b>
			<b>9F</b>	<b>9G</b>
			<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer				
EFFORT CONSTRUCTION			<b>9K</b>	13 369
PARTICIPATION			<b>9M</b>	44 075
			<b>9P</b>	<b>9R</b>
			<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			<b>YN</b>	57 444
			<b>YO</b>	91 307
			↓	↓
			ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <b>SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN</b>										Néant <input type="checkbox"/> *										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	204 480		ZD			204 480										
	Prélèvements sur les réserves			ØE			ZF													
	<b>TOTAL I</b>			ØF	204 480		ZG													
							ZH	<b>TOTAL II</b> (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		204 480										
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N - 1 :								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	7 404 638	YQ	6 952 638													
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR														
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS														
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	1 035		6 858											
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois			J8	394 332	XQ	394 332		550 488											
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	751 903		982 121											
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	869 165		866 535											
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV														
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	13 073	ST	2 158 055		2 463 092											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	4 174 491		4 869 096											
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	91 242		95 423											
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	135 574		91 251											
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	226 816		186 674											
						YY	993 082													
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YZ	955 032													
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					ØB	3 225 122													
DIVERS	- Montant brut des salaires *					ØS														
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ZK			%											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								%											
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG														
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH															
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	312 794	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL										
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	441 692	Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO										
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4	2	9	1	9	8	0	0	5	0	0	0	3

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	CESSION 45 AUTOCARS 01092020	2 772 810		109 565	2 663 244
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	1 886 550	( 776 694)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
		<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨</b>		( 776 694)			
	<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩</b>		(A)	(B)	(C)		
	<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>			(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

 Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN
 Néant  \*

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAINNéant \*Exercice ouvert le : .....01.01.2020..... et clos le : .....31.12.2020..... Durée en nombre de mois **DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	106.50
Dont apprentis	YF	2.00
Dont handicapés	YG	8.29
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE****I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	10 294 701
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>10 294 701</b>

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	44 341
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	4 873
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	238 217
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>287 431</b>

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON	1 680 453
Variation négative des stocks	OQ	4 439
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 850 844
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7 987
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>4 543 724</b>

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	6 038 408
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	6 038 408
--	----	-----------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

**Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	10 294 701
Effectifs au sens de la CVAE	EY	107.00
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	33 097 276
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
Date de cessation	HR	/ / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 3 2 4 2 9 3 0 7 5 0 0 0 5 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN

ADRESSE (voie) 420 RUE SANTOS DUMONT

CODE POSTAL 66000 VILLE PERPIGNAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	15 775
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination VECTALIA FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 429198005 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 15 775

Adresse : N° 420 Voie r. SANTOS DUMONT

Code Postal 66000 Commune PERPIGNAN Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET

3 2 4 2 9 3 0 7 5 0 0 0 5 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN

ADRESSE (voie) 420 RUE SANTOS DUMONT

CODE POSTAL 66000

VILLE

PERPIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique SAS Dénomination VECTALIA AUDE

N° SIREN (si société établie en France) 888255387

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie

Code Postal 66440

Commune TORREILLES

Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination VECTALIA PYRENEES ORIENTALES

N° SIREN (si société établie en France) 888236916

% de détention 100.00

Adresse : N° Voie

Code Postal 66170

Commune NEFIACH

Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 922 927 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total de produits de 13 359 726 euros et,
- un total de charges de 13 101 130 euros,
- dégageant ainsi un résultat de 258 596 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une durée de 12 mois.

Ces comptes annuels ont été établis le 29 Septembre 2021.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement comptable ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014
- la loi n°83 353 du 30 avril 1983,
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983,

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

### **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Les charges financières liées à l'acquisition ou à la production d'une immobilisation corporelle ne sont pas intégrées dans le coût d'entrée de celle-ci.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **STOCKS ET EN COURS**

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré en ce qui concerne les stocks de pièces détachées, de fluides et de billetterie, au coût d'acquisition pour les fournitures de bureau et d'équipement du réseau.

Ces coûts sont composés des éléments suivants :

- Prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- Déduction faite des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires, y compris les frais de transport, manutention, stockage et autres coûts directement liés à l'acquisition.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### ***CREANCES ET DETTES***

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### ***DISPONIBILITES***

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### ***ACHATS***

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat et comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### ***EXEMPTION D'ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES***

Le groupe français, constitué par VECTALIA FRANCE et ses filiales également de droit français, réunit les conditions exigées par l'article L 233-17 du Code de commerce, pour pouvoir bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés.

En effet, le Groupe VECTALIA FRANCE est sous le contrôle d'un ensemble plus grand, dont la holding, CORPORACIÓN EMPRESARIAL CONVECTIA, société de droit espagnol, qui l'inclut dans ses comptes consolidés.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'événement COVID-19 a eu des impacts sur les comptes 2020.

L'information donnée ci-après a été établie selon une approche ciblée.

La société n'a pas procédé à des restructurations.

## 2. Compte de Résultat

La société a subi une réduction de son offre kilométrique à la demande des autorités organisatrices représentant une baisse de 429 141 € au titre de 2020.

Les activités « Tourisme » ont été fortement réduites représentant une baisse de -61 % par rapport à 2019

La société a subi des coûts de protection et de sécurisation de ces clients et de ces salariés pour un montant de 124 456 € qui ont été compensés par les autorités organisatrices et constatés dans les comptes.

Dans le cadre des mesures gouvernementales, la société a bénéficié :

- De la prise en charge de l'activité partielle pour 238 068 €
- Du report des redevances Crédit Bail et locations financières. Ces reports ont été intégrés dans des nouveaux échéanciers émis par les organismes financiers.

La société n'est pas éligible au fonds de solidarité mis en place par l'Etat et les Régions.

## 3. Bilans

La société a bénéficié du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant total de 2 800 000€ avec un différé initial d'un an. Le PGE a été transformé en prêt amortissable sur 4 ans.

La société n'a pas subi de retard significatif d'encaissement clients.

Dans le cadre des mesures gouvernementales, la société a pratiqué un report des dettes suivantes :

- URSSAF pour un montant de 905 786 € au 31/12/20.
- Caisse de retraite pour un montant de 66 178€ au 31/12/20.

Des échéanciers ont été mis en place en 2020 et 2021.

La société n'a pas contracté de dettes supplémentaires et n'a pas de retard dans les délais fournisseurs.

## 4. Informations sur la continuité d'exploitation

L'ensemble des mesures gouvernementales, le soutien des différentes agglomérations ont permis de soutenir l'activité économique de la société.

- Maintien des subventions avec seulement la rétrocession des économies de coûts (Coût de roulage, Personnel)
- Participation au surcoût engendré pour la protection et la sécurisation
- Soutien de la trésorerie par les organismes financiers

La crise COVID-19 n'a pas remis en cause l'équilibre du modèle économique de la société.

**VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
AU CAPITAL DE 157 750 EUROS  
SIEGE SOCIAL : ZA TOREMILLA – 420 RUE SANTOS DUMONT  
66000 PERPIGNAN  
R.C.S. PERPIGNAN 324 293 075**

-----

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2021**

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020</b>
---

**TROISIEME DECISION : affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2020**

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, **décide d'affecter** le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 258.596 euros, en intégralité au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique **reconnait** que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

<b>Exercice clos le</b>	<b>Montant distribué par action</b>	<b>Montant total des dividendes distribués</b>
31/12/17	27,19 euros	429.000 euros
31/12/18	19,46 euros	307.000 euros
31/12/19	Néant	Néant

**Pour extrait certifié conforme**

**Le Président**

Monsieur Antonio ARIAS PAREDES



**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**BILAN - COMPTE DE RESULTAT - ANNEXE**  
**RESULTATS FINANCIERS**



## **VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN**

Société par action simplifiée au capital de 157 750 €

Siège social : 420 rue Santos Dumont

66000 PERPIGNAN

R.C.S. PERPIGNAN 324 293 075

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2020**

A Mesdames, Messieurs les associés de la société VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN,

#### **I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II- Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **III- Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

#### ***Principes comptables suivis***

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes de la société, notamment celles relatives à la comptabilisation des immobilisations et des amortissements. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

#### ***Estimations comptables***

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions ou autres éléments d'estimation significatifs des comptes annuels sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.  
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





Perpignan, le 8 novembre 2021

Alexis JULIA  
Commissaire aux Comptes  
Expert-Comptable

Cabinet JULIA, Experts & Auditeurs Associés  
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes  
Tecnosud  
114, rue James Watt  
66100 PERPIGNAN  
Tel : 04.68.56.67.52  
Fax : 04.68.85.18.60  
Mail : [contact@cabinetdedies.com](mailto:contact@cabinetdedies.com)



Désignation de l'entreprise		SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....157 750.....)	DA	157 750		157 750		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC					
	Réserve légale (3)	DD	15 775		15 775		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF	5		5		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 416 960		1 212 479		
	Report à nouveau	DH					
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	258 596		204 480		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 849 086		1 590 490	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	<b>TOTAL (II)</b>	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	20 000		20 000		
	Provisions pour charges	DQ					
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	20 000		20 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 341 163		763 391		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	875 881		18 463		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	838 093		541 168		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 491 873		898 086		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 227		289 890		
Autres dettes	EA	489 600		222 446			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	7 053 840		2 733 446		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	8 922 927		4 343 936		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC					
		ID					
		IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 981 481		2 714 983			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	10 294 701 11 115 508
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	10 294 701 11 115 508	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	516 196 305 623	
	Autres produits (1) (11)			FQ	44 341 182 993	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	10 855 239 11 604 126
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 212 753 1 655 175	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	( 434) ( 16 437)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 174 491 4 869 096	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	226 816 186 674	
	Salaires et traitements*			FY	3 259 295 3 207 304	
	Charges sociales (10)			FZ	929 892 1 091 597	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	434 290 247 882
			- dotations aux provisions*		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	24 528
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE	7 987 5 572		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	10 245 093 11 271 395	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	610 146 332 730	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	10 698 1 779	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	10 698 1 779	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	( 10 698) ( 1 779)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	599 448 330 950	

Désignation de l'entreprise SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN

Tecno  
114, rue J. J. Watt

Exercice N 66100 PERE/CAL/N1  
Tel. 04 68 66 67 52

		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	846	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	71 672	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	72 519	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 744	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	915	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	27 660	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	44 859	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	64 293	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	107 037	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 676 645	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	11 472 165	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	204 480	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	810 002
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	305 623	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives Madelin		A7		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
AMENDES		480		
VNC CESSION AUTOCARS VPO		2 663 244		
CONVOYAGE CARS		44 555		
PENALITES DIVERSES		6 067		
P/SOLDE DIVERS				
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables en matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 922 927 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total de produits de 13 359 726 euros et,
- un total de charges de 13 101 130 euros,
- dégageant ainsi un résultat de 258 596 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une durée de 12 mois.  
Ces comptes annuels ont été établis le 29 Septembre 2021.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement comptable ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014
- la loi n°83 353 du 30 avril 1983,
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983,

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

### **IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Les charges financières liées à l'acquisition ou à la production d'une immobilisation corporelle ne sont pas intégrées dans le coût d'entrée de celle-ci.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **STOCKS ET EN COURS**

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré en ce qui concerne les stocks de pièces détachées, de fluides et de billetterie, au coût d'acquisition pour les fournitures de bureau et d'équipement du réseau.

Ces coûts sont composés des éléments suivants :

- Prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables,
- Déduction faite des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires, y compris les frais de transport, manutention, stockage et autres coûts directement liés à l'acquisition.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

***CREANCES ET DETTES***

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

***DISPONIBILITES***

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

***ACHATS***

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat et comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

***EXEMPTION D'ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES***

Le groupe français, constitué par VECTALIA FRANCE et ses filiales également de droit français, réunit les conditions exigées par l'article L 233-17 du Code de commerce, pour pouvoir bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés.

En effet, le Groupe VECTALIA FRANCE est sous le contrôle d'un ensemble plus grand, dont la holding, CORPORACIÓN EMPRESARIAL CONVECTIA, société de droit espagnol, qui l'inclut dans ses comptes consolidés.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	22 257		
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			25 320
Install. techniques, matériel et outillage ind.	202 828		
Installations générales, agenc., aménag.	185 040		
Matériel de transport	1 723 832		3 996 711
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 038		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 144 739</b>		<b>4 022 030</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			560 000
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 344		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 344</b>		<b>560 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 168 340</b>		<b>4 582 030</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			22 257	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			202 828	
Installations techn., matériel et outillages ind.			210 360	
Installations générales, agencements divers			2 947 733	
Matériel de transport		2 772 810		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			33 038	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>2 772 810</b>	<b>3 393 959</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				560 000
Autres participations				
Autres titres immobilisés				1 344
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>561 344</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 772 810</b>	<b>3 977 560</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	21 700	428		22 128
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	112 923	18 084		131 007
Installations générales, agenc. et aménag. divers	68 359	18 858		87 217
Matériel de transport	1 088 531	393 149	109 565	1 372 115
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 861	3 771		17 632
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 283 674</b>	<b>433 862</b>	<b>109 565</b>	<b>1 607 971</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 305 374</b>	<b>434 290</b>	<b>109 565</b>	<b>1 630 099</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL AUT. INC.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	20 000			20 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>20 000</b>			<b>20 000</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	25 929		24 529	1 401
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>25 929</b>		<b>24 529</b>	<b>1 401</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 929</b>		<b>24 529</b>	<b>21 401</b>
Dotations et reprises d'exploitation			24 529	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 344
Autres immobilisations financières	1 344		
Clients douteux ou litigieux	1 675		1 675
Autres créances clients	2 784 466	2 784 466	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 433	9 433	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5 668	5 668	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	133 147	133 147	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	2 658 219	2 658 219	
Débiteurs divers	766 183	766 183	
Charges constatées d'avance	28 248	28 248	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 388 382</b>	<b>6 385 363</b>	<b>3 019</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice  
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice  
 Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 572	1 572		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	3 339 592	143 114	3 196 478	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	838 093	838 093		
Personnel et comptes rattachés	241 414	241 414		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 032 509	1 032 509		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	125 404	125 404		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	92 547	92 547		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 228	17 228		
Groupe et associés				
Autres dettes	489 601	489 601		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 177 959</b>	<b>2 981 481</b>	<b>3 196 478</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 891 552			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 585			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

## Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>				
16884000	INT.COURES AUPRES ETABLIS CREDIT FR	101,88	101,88	
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>101,88</b>	<b>101,88</b>	
<b>DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH</b>				
40810000	FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES A	39 856,57	24 903,28	14 953,29
40810001	FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES C	100 459,07	94 064,03	6 395,04
40811000	FOURNISSEUR GROUPE FACTURES NON PAR	3 019,43	2 692,80	326,63
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CP TES RATTACH</b>		<b>143 335,07</b>	<b>121 660,11</b>	<b>21 674,96</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
41980000	CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	489 600,73	222 446,65	267 154,08
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>489 600,73</b>	<b>222 446,65</b>	<b>267 154,08</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
42820000	PROV CONGES ANNUELS	152 360,67	158 987,12	-6 626,45
42840000	PROV PARTICIPATION	44 075,00	64 293,00	-20 218,00
42869010	PROVISION SUR SALAIRES	37 926,63	30 730,20	7 196,43
43820000	CH SOC./PROV CP	56 977,61	59 156,88	-2 179,27
43864000	EFFORT CONSTRUCTION	13 370,05	14 155,85	-785,80
43865000	FORMATION PROFESSION	-989,12	13 464,92	-14 454,04
43866000	TAXE APPRENTISSAGE	-750,72		-750,72
43869010	CH SOC / PROVISION SUR SALAIRE	26 506,98	14 368,59	12 138,39
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>329 477,10</b>	<b>355 156,56</b>	<b>-25 679,46</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>962 514,78</b>	<b>699 365,20</b>	<b>263 149,58</b>

2090 - VECTALIA TRANSPORT  
INTERURBAIN  
420 RUE SANTOS DUMONT  
66000 PERPIGNAN

## Charges et produits constatés d'avance

**JULIA**  
Experts & Auditeurs Associés SARL  
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes  
Tecroste  
114, rue James Watt  
66100 PERPIGNAN  
Tél. 04 68 56 67 52

Compte	Libellé	31/12/2020	<del>31/12/2019</del>	44 939 151 00023	ECAR	20 7
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>						
48610100	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	28 248,19	36 569,13			-8 320,94
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>28 248,19</b>	<b>36 569,13</b>			<b>-8 320,94</b>

2090 - VECTALIA TRANSPORT  
INTERURBAIN  
420 RUE SANTOS DUMONT  
66000 PERPIGNAN

## Produits à recevoir

**JULIA**  
Experts & Auditeurs Associés SARL  
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes

*Tecno*  
114, rue Jarry/Watt  
66100 PERPIGNAN  
Tél. 04 68 56 67 52

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
41810000	CLIENTS - FACT A ETABLIR	675 548,02	14 976,00	660 572,02
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>675 548,02</b>	<b>14 976,00</b>	<b>660 572,02</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
46870000	PRODUITS A RECEVOIRS DEBITEURS DIVE	751 382,34	188 236,64	563 145,70
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>751 382,34</b>	<b>188 236,64</b>	<b>563 145,70</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>1 426 930,36</b>	<b>203 212,64</b>	<b>1 223 717,72</b>

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	4	2
MAITRISE	8	1
EMPLOYES	3	
OUVRIERS	78	11
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>14</b>

## Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>				8 039 779	8 039 779
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
<b>TOTAL</b>					
<b>VALEUR NETTE</b>				8 039 779	8 039 779
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs				4 494 478	4 494 478
Exercice en cours				530 876	530 876
<b>TOTAL</b>				5 025 354	5 025 354
<b>REDEVANCES A PAYER</b>					
A un an au plus				944 913	944 913
A plus d'un an et moins de 5 ans				2 281 258	2 281 258
A plus de cinq ans				163 957	163 957
<b>TOTAL</b>				3 390 127	3 390 127
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>				1 642 219	1 642 219
Montant pris en charge ds exerc.					

## Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CREDITS BAILS	5 581 961					5 581 961
LOCATIONS FINANCIERES	456 854					456 854
<b>TOTAL</b>						<b>6 038 815</b>

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
<b>TOTAL</b>						

## Dettes garanties par des sûretés réelles

### Rubriques

### Montant garanti

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	3 339 490

### Emprunts et dettes financières divers

**TOTAL**

**3 339 490**

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	157 750	157 750	157 750	157 750	157 750
Nombre d'actions					
- ordinaires	15 775	15 775	15 775	15 775	15 775
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 294 702	11 115 509	10 787 539	10 660 353	10 150 305
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	799 348	648 222	405 902	549 819	693 328
Impôts sur les bénéfices	87 582	107 037	-139 865	-83 273	-46 102
Participation des salariés	43 409	64 293	7 768	49 600	44 289
Dot. Amortissements et provisions	409 761	272 411	230 989	154 434	220 199
Résultat net	258 596	204 480	307 010	429 058	474 942
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	42,37	30,23	34,1	36,99	44,07
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	16,39	12,96	19,46	27,2	30,11
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	107	139	131	128	119
Masse salariale	3 259 295	3 207 304	3 086 746	3 016 978	2 670 301
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	929 893	1 091 597	1 154 737	1 117 151	962 064

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	15 775			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>						
VECTALIA AUDE 66440 TORREILLES	120 000 111 287	100	120 000			188 223 -8 713
VECTALIA PYRENEES ORIENTALES 66170 NEFIACH	440 000 430 304	100	440 000			60 642 -9 696
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

**Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière :**

Le calcul des engagements en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué en tenant compte des spécificités résultantes de l'exploitation des réseaux de transports (Inter)Urbains de voyageurs.

Au 31 décembre 2020, le montant de la dette actuarielle est de :

30 843 euros.

**INTEGRATION FISCALE**

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec la société mère VECTALIA France, seule redevable de l'impôt sur les sociétés pour l'ensemble du groupe. La convention d'intégration, prenant effet au 1er janvier 2008, prévoit que chaque société du groupe verse à la mère, l'impôt qu'elle aurait dû payer, si elle n'avait pas été membre du groupe.

En cas de déficit, l'économie d'impôt ainsi transférée au groupe, sera provisoirement conservée par la société mère.

**LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE**

**SOCIETE MERE**

SA VECTALIA FRANCE  
420 RUE SANTOS DUMONT  
66000 PERPIGNAN

**SOCIETES FILIALLES**

SAS VECTALIA TRANSPORT URBAIN 420 RUE SANTOS DUMONT 66000 PERPIGNAN	SAS VECTALIA TRANSPORT INTERURBAIN 420 RUE SANTOS DUMONT 66000 PERPIGNAN
SAS VECTALIA BEZIERS MEDITERRANEE 3 RUE ANDRE BLONDEL 34500 BEZIERS	SAS TRANSNEO FORMATION 150 CHEMIN DE LA POUDRIERE 66000 PERPIGNAN
SAS VECTALIA CAMBRAI 4 RUE DE CAMBRESIS 59400 CAMBRAI	SAS CFT BASSIN DE THAU 420 RUE SANTOS DUMONT 66000 PERPIGNAN
SAS CFT AMIENS 420 RUE SANTOS DUMONT 66000 PERPIGNAN	

L'évènement COVID-19 a eu des impacts sur les comptes 2020.

L'information donnée ci-après a été établie selon une approche ciblée.

La société n'a pas procédé à des restructurations.

## 2. Compte de Résultat

La société a subi une réduction de son offre kilométrique à la demande des autorités organisatrices représentant une baisse de 429 141 € au titre de 2020.

Les activités « Tourisme » ont été fortement réduites représentant une baisse de -61 % par rapport à 2019

La société a subi des coûts de protection et de sécurisation de ces clients et de ces salariés pour un montant de 124 456 € qui ont été compensés par les autorités organisatrices et constatés dans les comptes.

Dans le cadre des mesures gouvernementales, la société a bénéficié :

- De la prise en charge de l'activité partielle pour 238 068 €
- Du report des redevances Crédit Bail et locations financières. Ces reports ont été intégrés dans des nouveaux échéanciers émis par les organismes financiers.

La société n'est pas éligible au fonds de solidarité mis en place par l'Etat et les Régions.

## 3. Bilans

La société a bénéficié du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) pour un montant total de 2 800 000€ avec un différé initial d'un an. Le PGE a été transformé en prêt amortissable sur 4 ans.

La société n'a pas subi de retard significatif d'encaissement clients.

Dans le cadre des mesures gouvernementales, la société a pratiqué un report des dettes suivantes :

- URSSAF pour un montant de 905 786 € au 31/12/20.
- Caisse de retraite pour un montant de 66 178€ au 31/12/20.

Des échéanciers ont été mis en place en 2020 et 2021.

La société n'a pas contracté de dettes supplémentaires et n'a pas de retard dans les délais fournisseurs.

## 4. Informations sur la continuité d'exploitation

L'ensemble des mesures gouvernementales, le soutien des différentes agglomérations ont permis de soutenir l'activité économique de la société.

- Maintien des subventions avec seulement la rétrocession des économies de coûts (Coût de roulage, Personnel)
- Participation au surcoût engendré pour la protection et la sécurisation
- Soutien de la trésorerie par les organismes financiers

La crise COVID-19 n'a pas remis en cause l'équilibre du modèle économique de la société.

*Julia*

Experts & Auditeurs  
ASSOCIÉS